

# LE CHRS LE CAP

UN LIEU POUR SE POSER,  
SE PROTEGER  
ET AVANCER

La réussite de votre  
accompagnement repose  
principalement sur votre  
adhésion et votre engagement

## ✓ 34 places

- ✓ 6 places sur l'hébergement collectif en chambre partagée
- ✓ 17 logements, du studio au T4, entièrement meublés et équipés
- ✓ Une caution et une participation à l'hébergement vous seront demandées.

# CONTACT



02.33.88.41.00



secretariatpoleinsertion@adseam.asso.fr



60 rue Robert Lecouvey 50100  
CHERBOURG EN COTENTIN



# CHRS LE CAP CHERBOURG

Hébergement  
&  
Accompagnement Social global



## NOUS PROPOSONS :



### Accueil

Accueillir, stabiliser, orienter



### Ecoute

Une présence attentive, et sans jugement



### Soutien

Un accompagnement pour avancer



### Guidance & accompagnement global

Aide dans vos démarches, santé, social, parentalité et professionnelle



### Ateliers individuels et collectifs

cuisine, réduction des risques, ...

## L'EQUIPE :

- ✓ Des éducateurs.trices
- ✓ Un.e. psychologue
- ✓ Un.e. chef.fe de service

## PUBLIC ACCUEILLI

Hommes majeurs, avec ou sans enfant(s), couples avec ou sans enfant(s) confrontés à des difficultés d'insertion sociale, d'hébergement.

## RÔLE DE L'EQUIPE

L'équipe intervient auprès de la personne dans le cadre de son projet personnalisé, élaboré conjointement avec elle.

L'objectif est de l'accompagner dans ses démarches afin de favoriser un équilibre de vie et une évolution positive de sa situation.

Cet accompagnement s'inscrit en articulation étroite avec les partenaires du territoire.

Les interventions se déclinent selon les besoins : temps collectifs, visites à domicile, entretiens dans nos locaux et échanges téléphoniques.

## PROCEDURE D'ADMISSION

- Accueil immédiat

En contactant le 115



- Admission programmée

Via le SIAO, suite à l'orientation, la personne demandeuse sera systématiquement reçue pour évaluer la faisabilité de l'accueil.



Le 1er jour de votre accueil, l'équipe vous accompagnera dans votre nouveau logement et vous présentera les différents documents (livret d'accueil, règlement de fonctionnement,...). Un.e. éducateur.trice de référence sera nommée